

**Invitation à la soutenance publique de thèse**  
Pour l'obtention du grade de Docteur en Langues, lettres et traductologie  
en cotutelle avec l'Université de Lausanne

## **Monsieur Thibaut RADOMME**

LA RÉSISTANCE DES CLERCS  
ENJEUX DU BILINGUISME DANS LE *ROMAN DE FAUVEL* REMANIÉ  
ET DANS LES GLOSES À L'*OVIDE MORALISÉ*



**Le jeudi 2 mai 2019 à 14H30**  
**Salle du Conseil**  
Place Blaise Pascal, 1  
1348 Louvain-la-Neuve

Dans le processus d'affirmation et d'émancipation du français, le XIV<sup>e</sup> siècle est généralement considéré comme un point de rupture : désormais reconnue en tant que véhicule légitime de la culture écrite, la langue vernaculaire achève d'imposer son statut de nouvel idiome de référence. Pourtant, entre la fin des années 1310 et le début des années 1320, deux textes français se trouvent entremêlés de latin au gré de l'insertion de pièces musicales ou de l'addition de gloses marginales : le *Roman de Fauvel* et l'*Ovide moralisé*. Dans un moment de vernacularisation massive des lettres en France, les auteurs du corpus introduisent du latin au sein de manuscrits de luxe rédigés en français à destination de la haute aristocratie et s'inscrivent ainsi en rupture avec l'air du temps.

À partir de l'analyse des interactions entre le texte français et les sections latines, la thèse a l'ambition de fournir une explication à ce qui représente un véritable défi épistémologique : la présence d'annotations ou d'interpolations latines constitue en effet bien plus que la preuve d'une simple réception savante des textes vernaculaires, mais reflète plutôt un phénomène sociologique fondamental – la nécessité, ressentie par les clercs, de « défendre » leur place dans le processus d'élaboration et de diffusion du savoir, alors que, sous le règne des derniers Capétiens, s'instaurent progressivement les conditions de la mainmise du prince sur l'écrit.

La thèse propose donc de considérer l'emploi littéraire du bilinguisme comme un moyen de résistance à la réception autonome des textes par les laïcs : par l'introduction de sections latines incompréhensibles au lecteur laïque, le clerc s'impose comme intermédiaire entre le livre et son lecteur afin de s'assurer que les textes, lus à bon escient et correctement interprétés, trouvent leur pleine utilité morale. Ainsi, sous la surface d'œuvres linguistiquement hybrides, se révèlent les champs de force d'une dynamique sociale et culturelle de négociation entre les prérogatives du clerc et les ambitions du prince.

### **Le jury est composé de Madame et Messieurs les professeur·e·s :**

Gilles LECUPPRE (UCLouvain), Président et lecteur

Mattia CAVAGNA (UCLouvain), Co-promoteur

Jean-Claude MÜHLETHALER (Université de Lausanne), Co-promoteur et Secrétaire

Estelle DOUDET (Université de Lausanne), Lectrice

Craig BAKER (ULB), Lecteur extérieur

Jean-Yves TILLIETTE (Université de Genève), Lecteur extérieur